

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17456**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Bâtiment et construction spécialité Management environnemental et qualité globale des constructions

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Bretagne Occidentale - Brest	Président de l'Université de Bretagne Occidentale, Recteur chancelier de l'académie de Rennes

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois, 232 Bâtiment : construction et couverture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme

- Prévoit et organise, à partir d'un dossier technique, les différents outils et moyens permettant l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts.
- Propose des modifications techniques et financières nécessaires en intégrant les notions de développement durable.
- Estime, répartit et gère les moyens en main-d'oeuvre, matériels et matériaux en tenant compte des délais et des coûts.
- Assure la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou plusieurs chantiers jusqu'à la garantie du parfait achèvement des travaux.
- Coordonne et contrôle l'exécution des travaux (délais, qualité...).
- Etablit les relations avec les différents partenaires externes (clients, fournisseurs, services administratifs, sous-traitants...) ou internes à l'entreprise (bureau d'études, services gestionnaires, chef de chantier...).

- Gère et encadre une équipe

Pour mener ces activités à bien le diplômé mobilise des connaissances et compétences dans les domaines suivants :

Technique :

- Analyser le cycle de vie d'une construction pour estimer son impact sur l'environnement
- Choisir les procédés et les matériaux les mieux adaptés
- Faire valoir les qualités environnementales d'un produit ou d'un procédé auprès de tous les acteurs du chantier
- Maîtriser les paramètres énergétiques et sanitaires des constructions et des chantiers
- Calculer le bilan énergétique d'une construction

Économie :

- Evaluer le coût global d'un produit ou d'un procédé
- Arrêter la solution technique la plus adaptée
- Appréhender une politique d'achat

Management :

- Mettre en oeuvre une démarche de prévention des risques sanitaires
- Proposer des modifications techniques selon les normes en vigueur
- Maîtriser les flux et réduire les déplacements de matières
- Maîtriser la gestion des déchets
- Intégrer une démarche de qualité dans la gestion de chantier
- Estimer, répartir et gérer les moyens
- Faire respecter les normes et les règles de sécurité et d'hygiène

Communication :

- Maîtriser les outils de bureautique et Internet
- Recueillir et transmettre des informations
- Communiquer dans une langue étrangère
- Animer des réunions et rédiger des comptes-rendus
- Etablir et entretenir des contacts avec des interlocuteurs variés
- Gérer et animer un projet au sein d'une équipe ou d'une entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

BTP, environnement, qualité, sécurité

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Chef de chantier
- Conducteur de travaux
- Chargé d'affaires
- Technicien de bureau d'étude ou bureau méthode
- Techniciens territoriaux
- Economiste de la construction
- Collaborateur d'architecte
- Technicien de mise au point et de maintenance
- Technico-commercial (domaine bâtiment)

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1202 : Direction de chantier du BTP

F1204 : Sécurité et protection santé du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence professionnelle se déroule sur une année universitaire en alternant des périodes à l'université d'une durée de 2 à 3 semaines pour les enseignements et des périodes en entreprises de 5 à 7 semaines pour la mise en oeuvre de ces apprentissages. Les étudiants sont en contrat de professionnalisation dans les entreprises.

UE 1 Enjeux généraux, notions de qualité, de sécurité et de développement durable (4 ECTS)

UE 2 Paramètres techniques et physiologiques pour la construction et les chantiers (choix des modes constructifs et impacts sur l'environnement, les matériaux et leur impact sur l'environnement...) (9 ECTS)

UE 3 Economie de la construction (9 ECTS)

UE 4 Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement (8 ECTS)

UE 5 Outils et méthode de communication (8 ECTS)

UE 6 Projets tutoré (10 ECTS)

UE 7 Formation en entreprise (12 ECTS)

Les étudiants doivent maîtriser une langue vivante étrangère.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants + Enseignants-chercheurs + Professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 2011 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation n° 20060417 du 6 mars 2012 relatif aux habilitations de l'université de Brest à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis et de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.univ-brest.fr/cap-avenir>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-brest.fr>

<http://www.univ-brest.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Bretagne Occidentale - Brest

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Brest

Historique de la certification :

Installé au sein de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Bretagne Occidentale, l'Institut de Géoarchitecture est, depuis sa création en 1976, un département autonome constitué autour des préoccupations de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement.

La formation permettait naguère l'obtention d'une Maîtrise de Sciences et Techniques. Depuis la mise en œuvre du cursus LMD, les étudiants préparent, outre la Licence professionnelle, une Licence (mention Aménagement et Urbanisme Durables, Environnement) puis/et un Master professionnel qui propose 2 spécialités (Environnement et Aménagement ; Urbanisme et Développement).

Sur la base d'un programme à la fois universitaire et concret, et d'une pédagogie qui fait largement appel aux travaux de terrain et à l'expérience des professionnels, nos diplômés ont acquis une reconnaissance qui se traduit par des débouchés assurés dans la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, publique ou privée.